

LES DOUZE DERNIÈRES VENTES PUBLIQUES
organisées par l'Expert

U.E.G. WILLIAME

ont atteint un total de plus de

30 MILLIONS

DE FRANCS BELGES
(frais inclus)

Ce chiffre record parle de lui-même et vous indique la meilleure voie à suivre pour réaliser au mieux votre collection au moyen de ses Ventes publiques de classe et de renommée internationales.

POUR CONDITIONS ET TOUS RENSEIGNEMENTS
S'ADRESSER A L'EXPERT EN PHILATÉLIE

U.E.G. WILLIAME

5, RUE DU MIDI (1^{er} étage) - BRUXELLES

Téléphone : 12.76.27

Adresse télégraphique : « WILPHIL - BRUXELLES »



Union
des cercles
philatéliques
de la région
Bruxelloise

ANNUAIRE 1968

ANNUAIRE 1968

DE L'

UNION DES CERCLES
DE LA PHILATÉLIQUES
RÉGION **BRUXELLOISE**



COTISATION ANNUELLE
50 FRANCS

C.C.P. N° 83.20.66

Ouvert au nom de l'Union à Bruxelles 15.

**Conseil d'Administration de l'Union des Cercles Philatéliques
de la Région Bruxelloise
C.C.P. 8320.66**

Président :

Dr STIBBE Jacques
Square Ambiorix, 6, Bruxelles 4 Tél. 33.62.95

Vice-Président :

DEPLASSE Jacques
Chaussée de Charleroi, 143, Bruxelles 5 Tél. 37.79.88

Secrétaire Général :

MARLER Raymond
Avenue Paul Deschanel, 85, Bruxelles 3 Tél. 16.84.68

Trésorier :

VAN COMPERNOLLE Robert
Avenue des Cerisiers, 192, Bruxelles 15 Tél. 70.47.61

Commissaires :

STEYAERT Léon (Rapporteur des Expositions)
Rue Nestor de Tière, 6, Bruxelles 3 Tél. 15.36.83

LE JEUNE D'ALLEGEERSHECQUE André
Rue Gatti de Gamond, 177, Bruxelles 18 Tél. 45.05.29

NOLF Roger
Chaussée de Mons, 826, Bruxelles 7 Tél. 21.95.06

Bourse dominicale

Directeur responsable :

VAN COMPERNOLLE Robert

Adjoints :

DE BONTRIDDER Gustave
DEPLASSE Jacques

Ecole de Philatélie

Président :

DEPLASSE Jacques

Adjoints :

VAN COMPERNOLLE Robert
BORGNIET Jean

Secrétariat :

Mlle LODISO, 32, rue du Meiboom, Bruxelles 1.

MODIFICATIONS - RECTIFICATIONS - AJOUTES

à apporter à l'Annuaire et à transmettre au secrétaire général vers la fin de l'année 1968

NE

PAS

ECRIRE

DANS



CETTE

BANDE

VERTICALE

MERCI !



ECRIVEZ LISIBLEMENT - SOYEZ BREF, ce n'est pas un devoir de style.

détacher suivant la ligne

Modifications - Ajoutes - Rectifications
Suggestions éventuelles

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature
de l'auteur.

NE
PAS
Ecrire
DANS

CETTE
BANDE
VERTICALE

MERCI !

UNION DES CERCLES PHILATÉLIQUES
DE LA RÉGION BRUXELLOISE

STATUTS

A. — CONSTITUTION.

Article 1. — Entre les Cercles Philatéliques de la région bruxelloise qui adhéreront aux présents statuts, il est formé un groupement régional qui prend la dénomination de l'UNION DES CERCLES PHILATÉLIQUES DE LA RÉGION BRUXELLOISE.

Article 2. — L'Union a pour but de grouper les divers Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise en vue de la coordination de leurs activités et de la défense de leurs intérêts communs.

Article 3. — Le siège social est fixé dans l'agglomération bruxelloise.

Article 4. — La durée de l'Union et le nombre des cercles adhérents sont illimités.

Article 5. — L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

B. — COMPOSITION.

Article 6. — L'Union se compose des Cercles de la région bruxelloise qui adhèrent aux présents statuts, qui ont une activité régulière reconnue et ressortissent à l'une quelconque des branches de la Philatélie. Chaque société est représentée à l'Union par un délégué nommément désigné et un suppléant.

C. — ADMISSION — EXCLUSION — DÉMISSION.

Article 7. — Tout cercle philatélique peut obtenir son admission à l'Union en adressant une demande écrite au Président, qui la soumettra au Conseil d'Administration. Celui-ci fera rapport à la plus prochaine assemblée générale qui statuera.

Article 8. — L'exclusion d'un cercle ne pourra être prononcée que par l'assemblée générale sur rapport du Conseil d'Administration.

Article 9. — Tout cercle adhérent est autorisé à se retirer à n'importe quel moment de l'année.

Article 10. — Les Cercles démissionnaires ou exclus perdent tous les droits aux avantages offerts par l'Union et ne peuvent prétendre à aucun remboursement de cotisation ou droit d'entrée.

D. — DROIT D'ENTRÉE — COTISATION.

Article 11. — Tout cercle paie :
a) un droit d'entrée à l'admission
b) une cotisation annuelle
qui seront fixés chaque année par l'Assemblée Générale.
Les cotisations sont exigibles dans les 3 mois.

E. — CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Article 12. — L'Union est administrée par un Conseil d'Administration, dont les membres sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et renouvelés par tiers chaque année.

Pour les deux premiers renouvellements, les membres sortants seront désignés par tirage au sort. Le Président et le Vice-Président ne pourront être sortants la même année.

Les membres sortants sont rééligibles, même si leur candidature ne faisait pas l'objet d'une nouvelle présentation.

Article 13. — Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- 1 Président
- 1 Vice-Président
- 1 Secrétaire Général
- 1 Trésorier
- 3 Conseillers

Article 14. — Sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, il est procédé au remplacement, par voie de cooptation de tout membre du Conseil d'Administration décédé ou démissionnaire. Le membre coopté achève le mandat du membre qu'il remplace.

Article 15. — Toute candidature au poste de membre du Conseil d'Administration devra être adressée par écrit, par les Cercles, au Secrétaire Général au moins quarante jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Article 16. — Les membres du Conseil d'Administration sont responsables de l'exécution de leur mandat ; ils ne contractent aucune obligation personnelle.

F. — FONCTIONNEMENT DE L'UNION — RÉUNIONS — ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Article 17. — L'Assemblée Générale Statutaire se réunit le 3^e jeudi de mars à 20 heures.

Les convocations fixant l'ordre du jour doivent être envoyées au moins 20 jours à l'avance.

Article 18. — Les votes sont acquis au scrutin secret et à la majorité absolue des voix.

Article 19. — Chaque Cercle a droit à une voix, quel que soit le nombre de ses membres.

Article 20. — Les comptes du Trésorier sont vérifiés par deux censeurs et présentés à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ces deux censeurs sont nommés par l'Assemblée Générale précédente et ont un droit illimité de contrôle.

Article 21. — Des assemblées générales extraordinaires pourront être réunies soit à l'initiative du Conseil d'Administration, soit par le Conseil d'Administration à la demande écrite d'un cinquième au moins des Cercles adhérents.

Les convocations et les votes se feront comme aux assemblées générales ordinaires.

G. — MODIFICATIONS AUX STATUTS — DISSOLUTION.

Article 22. — Toute demande de modification aux présents statuts devra être présentée par écrit au Président au plus tard 40 jours avant l'assemblée générale.

Pour être adoptée, elle devra recueillir les 2/3 des voix des membres présents à une Assemblée Générale.

Article 23. — La dissolution de l'Union ne pourra être prononcée que si elle recueille la majorité des deux tiers des Cercles adhérents, au moment où la question est posée.

Article 24. — Des règlements particuliers fixeront les conditions de participation des Cercles adhérents aux activités de l'Union.

Cette stipulation vise notamment l'organisation, par l'Union, de manifestations philatéliques, fêtes, expositions, bourses, etc...

Fait à Bruxelles, le 26 février 1953.

★

PRIX LITTÉRAIRE DE L'U.C.P.R.B.

Dans le cadre de ses activités, l'« Union » encourage par des prix les travaux inédits et originaux de littérature philatélique des membres des cercles affiliés.

Le Jury, formé de cinq membres au moins, choisis en raison de leur compétence dans le comité de l'« Union » ou hors de son sein, formule un jugement, dans les deux mois de la réception du travail, sur les manuscrits qui auront été remis au Président de l'« Union » sous le couvert du pseudonyme, entre le 1^{er} octobre et le 30 avril.

Sur proposition du Jury, le conseil de l'« Union » décide souverainement l'attribution ou non de récompenses et l'éventuelle publication des travaux primés.

Les publications de l'espèce, dans le cadre des possibilités budgétaires de l'« Union » et sous réserve des droits de reproduction, ne seront décidées qu'en accord avec les auteurs.

(Année 1957)

★

LES CONCOURS SONT REMPLACÉS PAR
L'EXPOSITION PHILATÉLIQUE PERMANENTE

**Règlement des réunions dominicales organisées
par l'Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise**

Article 1. — Les réunions se tiendront **tous** les dimanches, sauf en cas de force majeure, dans un local choisi par l'Union dans l'agglomération bruxelloise. Le local actuel est le « Régina », 13, chaussée de Waterloo à Saint-Gilles-Bruxelles (1961).

Article 2. — Les réunions sont accessibles de 10 à 12 heures aux membres de toutes les sociétés régulièrement affiliés à l'Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise.

Une carte spéciale d'admission à la Bourse dominicale est délivrée gratuitement à tous les affiliés qui fréquentent les réunions et **seule** cette carte est valable pour l'accès du local. Celle-ci sera présentée spontanément aux contrôleurs de service à l'entrée ou à toute demande d'un des membres du Conseil d'Administration.

Article 3. — Les membres affiliés à l'une des sociétés faisant partie de l'Union et adhérant au présent règlement peuvent disposer de tables pour la vente de timbres-poste aux conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Article 4. — L'emplacement des tables est garanti aux preneurs pour toute la durée de leur abonnement. Le Comité se réserve toutefois de disposer des tables qui ne seraient pas occupées à 10 h. 15

Article 5. — La location des tables est subordonnée à l'agrément du Conseil d'Administration de l'Union.

Article 6. — L'Union des Cercles Philatéliques de la Région bruxelloise n'assume aucune responsabilité quant aux transactions, application des taxes fiscales, vols, etc. Toutefois, le Comité veillera à la bonne marche des réunions.

Article 7. — Tous les Cercles affiliés à l'Union peuvent disposer de tables pour **l'exposition** des lots de leurs ventes, toute transaction y étant strictement interdite.

Article 8. — Les réunions sont placées sous l'autorité d'une Commission dont la composition et les pouvoirs sont fixés par le Conseil d'Administration de l'Union.

Article 9. — Tous les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence du Conseil d'Administration de l'Union.

Ce Règlement a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale de

l'Union des Cercles Philatéliques de la Région bruxelloise du 3 novembre 1953 et adapté par le Conseil en 1964.

★

BOURSE DOMINICALE

Membres vendeurs

ADRIAENS J.	31, rue Max Roos, Bruxelles 3	
ANDERSEN	4, quai Fernand Demets, Bruxelles 7	21.19.77
BECKAND A.	15, rue de la Caserne, Bruxelles 1	
BECKAND E.	106, rue Delhove, Ganshoren	26.33.60
BEELPREZ G.	33, rue de l'Agriculture, Bruxelles 3	
BONNET J.	79, rue des Bouchers, Bruxelles 1	11.88.78
BOSMANS R.	27, rue des Moineaux, Bruxelles 1	12.82.87
CLAEYS M.	25, avenue Georges Henri, Bruxelles 15	
COOSEMANS F.	10, rue Joseph Pavez, Bruxelles 7	
COUTURIER H.	35, avenue Jean Volders, Bruxelles 6	
DEDOBBELEER M.	3, rue Béranger, Bruxelles 19	44.16.20
DELBEKE R.W.	49, place Vieille Halle aux Blés, Bruxelles 1	
DELBEKE R.	104, rue du Midi, Bruxelles 1	
DEMARET G.	45, rue Emile Féron, Bruxelles 6	
DEMEESTERE E.	34, rue de la Céliidée, Bruxelles 8	
DE NEEF P.	45, avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3	41.02.09
DERAED J.	33, boulevard Reyers, Bruxelles 4	
CESQUIERE R.	75, rue Ste Anne, Overysel	
GRAULS L.	47, rue du Cardinal, Bruxelles 4	18.43.78
GREGOIRE	130, avenue de la Verrerie, Forest	43.08.52
GRIMAU J.	60, avenue Aug. Vermeylen, Evere-Bruxelles 14	
GUERIN M.	12, rue J. Vanderlinden, Bruxelles 18	74.70.16
HACHE A.	12, avenue Franklin Roosevelt, Bruxelles 5	
HANSENS A.	10, Kaudenaerde, Dilbeek	23.11.39
HARZEE D.	167, avenue Eugène Plasky, Bruxelles 4	34.90.42
IEBOLI V.	18, rue d'Arenberg, Bruxelles 1	12.97.86
JEANGOUT F.	12, rue Marbotin, Bruxelles 3	
LONCHAY	90, avenue Eugène Isaye, Bruxelles 7	
LEUNIS G.	8-9, Treurenberg, Bruxelles 1	18.00.29
MAES	146, avenue Wannecouter, Bruxelles 2	
MARK	6, rue de la Fraternité, Bruxelles 3	18.33.92
MERENNE J.	35, avenue Général Ruquoy, Braine-l'Alleud	
MOUREAU J.	12, rue de Comines, Bruxelles 4	34.35.13
MUSTERS J.	36, rue Simonis, Bruxelles 5	37.42.84
OTTINGER L.	45, bd Bischoffesheim, Bruxelles 1	17.82.90
PUT A.	19, avenue Mont Kemmel, Bruxelles 6	38.21.38
SCHIETTEKATTE J.M.	37, avenue Brugman, Bruxelles 6	
SLUCHNY M.	304, Longue rue d'Argile, Anvers Lange Leemstraat 304, Antwerpen	
STEPPE G.	400, chaussée de Jette, Bruxelles 2	26.44.36
STOCK F.	27, avenue Brigade Piron, Bruxelles 8	26.91.69
THIRION R.	18, boulevard Van Pé, Nivelles	
TISSON F.	54, rue Vanderschrik, Bruxelles 6	
VISSER H.	56, avenue Charles Quint, Ganshoren	25.46.82
YAHICH M.	42, rue du Beau Site, Bruxelles 5	49.26.28

**CODIFICATION DES ACTIVITÉS DES CERCLES
DE L'UNION C.P.R. BRUXELLOISE**

ACTIVITÉS		CODE
VENTES AUX ENCHÈRES	ACTIVITÉ PRINCIPALE	1
	ACTIVITÉ ACCESSOIRE	2
ECHANGES	ACTIVITÉ ACCESSOIRE	3
	ACTIVITÉ PRINCIPALE	4
CAUSERIES	RÉGULIÈRES (8 réunions sur 10)	5
	OCCASIONNELLES	6
ORGANISE DES EXPOSITIONS PUBLIQUES		7
FAIT DES ETUDES EN GROUPE SUR SUJETS DONNÉS		8
ORGANISE CONCOURS	PIÈCE DU JOUR	9
	SUJETS DONNÉS	10
SECTION JEUNESSE CONSTITUÉE		11
ECOLE DE PHILATÉLIE CONSTITUÉE		12
SERVICE DE CIRCULATIONS A DOMICILE		15
PUBLIE LISTE DES VENTES		17
PUBLIE BULLETIN D'INFORMATION AVEC LISTE DES VENTES		18
EDITE REVUE D'INFORMATIONS SPÉCIALISÉES		19
CERCLES DONT L'AFFILIATION EST RÉSERVÉE AUX MEMBRES DU PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE		20

CODIFICATION NON LIMITATIVE

BUREAU DE POSTE DE BRUXELLES (NORD) (1861-1913)

Etude par Jules LENAERTS - Août 1966

BRUXELLES (NORD)

1. CRÉATION DE LA STATION DU NORD.

Le 1^{er} août 1839, le Gouvernement achète à quelques particuliers sept hectares et demi de prairies situées à l'extérieur des Boulevards, au bas du Jardin Botanique.

Le but est d'y établir une station de chemin de fer et une place.

Le 26 septembre 1841, la Station a été inaugurée. La construction du bâtiment proprement dit ne fut toutefois commencée qu'en 1844. Les plans avaient été établis par l'architecte F. COPPENS.

Elle fut désignée d'abord sous le nom de « Station du Jardin Botanique » et plus tard sous l'appellation de « Station du Nord » (1864).

Enfin, elle sera nommée « Gare du Nord ».

Le bâtiment disparaîtra complètement en 1956.

2. CRÉATION DU BUREAU DE POSTE.

L'Arrêté n° 196 du 16 décembre 1861, dit que 4 bureaux de poste ont été créés dans les faubourgs de Bruxelles.

Parmi ces bureaux, on trouve celui de « BRUXELLES (NORD) », qui est en activité depuis le 19 octobre 1861.

Le bureau est installé à l'angle droit du bâtiment de la gare.

3. NOMS DU BUREAU.

Depuis sa mise en activité, soit le 15 octobre 1861, jusqu'au 18 octobre 1910, le bureau portera le nom de BRUXELLES (NORD).

A partir du 19 octobre 1910, en vertu de l'Ordre de Service n° 22 de cette date, il sera désigné sous le nom de BRUSSEL (NOORD) - BRUXELLES (NORD).

4. CLASSIFICATION DU BUREAU.

La R. n° 709 du 20 septembre 1865, place le bureau de BRUXELLES (NORD) dans la Province de Brabant en tant que perception. (Composition des Arrondissements Postaux).

La R. n° 767, du 30 septembre 1866, le place parmi les bureaux de perception de 2^e classe. (Classement des bureaux de perception).

La Circulaire n° 1253 du 9 octobre 1873 le situe en perception de première classe (Classement des Bureaux de Poste de Bruxelles).

Le Document n° 217, du 20 août 1894, le met également dans les perceptions de première classe. (Classement des Bureaux de Poste).

La Circulaire n° 319, du 21 mars 1898, place BRUXELLES (NORD) dans la première circonscription du Brabant. (Composition des circonscriptions postales - Modifications).

La Circulaire n° 333, du 28 juin 1898 place ce bureau en première classe. (Classification des Bureaux de Poste).

L'Ordre de Service n° 15, du 14 mars 1899, met BRUXELLES (NORD) en première classe parmi les bureaux de perception pour l'introduction des demandes de timbres-poste.

Le Document n° 544 P, du 25 février 1911, place BRUXELLES (NORD) en première circonscription postale du Brabant. (Composition des circonscriptions postales - Modifications).

5. ACTIVITÉS.

L'Arrêté n° 196 du 12 décembre 1861, dit que :

« ... les bureaux ont toutes les attributions des perceptions ordinaires, sauf la distribution des correspondances, qui continuera à être effectuée par les facteurs partant de la perception centrale de Bruxelles ».

Le bureau central à cette époque se trouvait au 82 rue de la Montagne.

Les activités du bureau sont donc : celles d'un bureau de perception. On y accepte aussi les petits paquets et les messageries pour le chemin de fer de l'Etat, de même que les télégrammes.

Toutefois, une Ordonnance datée du 28 décembre 1864, portant le n° dit qu'à partir du 1er janvier 1865 la remise à domicile des correspondances dans la ville de Bruxelles et de ses faubourgs, sera effectuée cinq fois par jour au moyen des facteurs attachés aux différents bureaux de poste mentionnés ci-après :

... Bureau : Station du Nord.

Emplacement : angle de droite du bâtiment de la gare.

Circonscription de distribution : partie des faubourgs comprise entre le boulevard, le canal (Allée Verte) et la rue Royale extérieure.

En 1873, BRUXELLES (NORD) déservait en partie Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Idem en 1875 (d'après R. Vander Borgh).

6. DISTRIBUTION DES LETTRES.

A l'époque où le bureau central s'occupait de la distribution des lettres, il y avait quatre répartitions par jour.

En 1865, BRUXELLES (NORD) procède à cinq distributions par jour et, à partir de 1866, sept fois par jour : à 7 heures, 9 h. 45, à 11 h. 30 le matin et à 1 h. 20, 3 h. 05, 4 h. 45 et 7 h. le soir.

7. BOITES AUX LETTRES.

En 1868, BRUXELLES (NORD) est chargé de la levée des boîtes aux lettres suivantes : Chaussée d'Anvers, rue de Brabant, rue du Progrès, en face de l'embarcadère de la station. Cette boîte est levée 17 fois par jour.

En 1869, on y ajoutera celles de la : rue des Charbonniers, place Liedts, rue Névraumont.

En 1870, en plus de précédentes, celle de la rue Rogier et en 1871, celle placée au coin de la rue du Progrès.

En 1873, on ajoute encore les boîtes de la rue Allard, rue Verte, rue Saint-Lazare, rue Masui, Parvis St-Roch, et chaussée de Laeken.

★

TIMBRES D'OBLITÉRATION - CACHETS A DATE DE DÉPART CACHETS ET DATE D'ARRIVÉE Jusqu'en 1870

A. — TIMBRES D'OBLITÉRATION.

a) pour les lettres :

1. Timbres à 8 barres horizontales. Centre : mot « NORD » (fig. 1).

Utilisé à partir de la mise en activité du bureau, soit le 15 octobre 1861, il servira jusqu'au 14 avril 1864.

Ce timbre est à un seul type : le mot « NORD » à des lettres de 4 mm.

de hauteur. Le diamètre du cachet 22 mm.

Il se rencontre surtout sur les émissions « Médailleurs 1861 » et « Médailleurs Dentelés 1863 ».

2. Timbre à points n° 63 (fig. 6).

Créé par l'Ordre de Service n° 49 du 4 avril 1864. Le bureau de BRUXELLES (NORD) se voit attribuer le n° 63.

Description du timbre : six rangées de points d'épaisseurs variables, formant un losange avec au centre le numéro du bureau. Les chiffres ont 5 mm. de haut.

Cette oblitération se rencontre sur les vignettes des émissions : « Médailleurs Dentelés 1863 » et sur les cinq valeurs de l'Emission de 1865. Enfin, sur certaines valeurs de l'Emission de 1869.

b) pour imprimés :

L'Instruction du 17 mai 1861 prévoit que l'annulation des timbres-poste dont les imprimés sont revêtus aura lieu par l'application sur les figurines du timbre à date du bureau d'expédition.

Le timbre à date qui est appliqué sur les lettres servira donc de timbre d'oblitération pour les imprimés.

B. — CACHETS DE DÉPART - CACHETS D'ARRIVÉE

Sur les lettres, outre le timbre oblitérant la vignette, figurant au recto, on trouve également un cachet à date.

Le cachet à date figurant au recto est apposé par le bureau de départ. Un autre cachet à date figure au verso : celui du bureau d'arrivée.

I. Cachets à date de départ figurant en même temps que le cachet oblitérant : 8 barres « NORD »

1. Type : 1er janvier 1860. BRUXELLES (NORD) (fig. 2).

Description du cachet : simple cercle : diamètre 22 mm.

Disposition : BRUXELLES (NORD)

Heure : 1 chiffre (1 à 12) suivi de S ou M

Date : jour et mois en chiffres

Millésime : 2 chiffres (décade + année).

2. Type : 1er janvier 1864 (Ordre de Service n° 219 du 21 décembre 1863) (fig. 3).

Description du cachet : double cercle - Diamètre : 22 mm.

a) modèle déjà utilisé en 1863 (octobre)

Disposition : nom du bureau : BRUXELLES (NORD) lettres : 2 1/4 mm. en haut. Entre les 2 : heures, chiffre (1 à 12) suivi de S ou M, lettres : 2 3/4 mm. en bas en cercle.

Dans le cercle intérieur : Date : jour - mois - millésime, lettres : 3 1/4 mm.

b) modèle déjà utilisé en 1863 (novembre) (fig. 4)

Description du cachet : double cercle - Diamètre : 22 mm.

Disposition : nom du bureau : BRUXELLES (NORD). Lettres : 3 1/4 mm. en haut ; entre les 2 heures : 1 chiffre suivi de S ou M, lettres : 2 3/4 mm. en bas en cercles.

Dans le cercle intérieur : Date : jour - mois - millésime, lettres : 3 1/4 mm.

II. Cachet à date de départ figurant en même temps que le cachet : oblitérant : n° 63 à points

a) identique au précédent :

c'est-à-dire au 2b, tant au point de vue disposition qu'en ce qui concerne les dimensions.

b) **Modèle utilisé en 1866 (Lettres du 30 mai 1866) (fig. 5)**

Disposition : identique au précédent.
Description : double cercle - diamètre : 22 mm.
Nom du bureau : BRUXELLES (NORD).

Dimensions des lettres et chiffres :

Nom du bureau : 3 1/4 mm.
Date - jours - mois - millésime : 3 1/4 mm.
Heures : 1 chiffre S ou M : 3 1/4 mm.

Ce type de cachet sera également utilisé les années suivantes.

**TIMBRES D'OBLITÉRATION - CACHETS DE DÉPART
EMPLOI DU TIMBRE A DATE
COMME OBLITÉRATION DES VIGNETTES SUR LETTRES**

En 1861, on avait adopté l'usage du timbre à date comme oblitération des imprimés.

Vers 1870, la tendance est d'utiliser le cachet à date pour oblitérer les timbres-poste figurant sur les correspondances.

L'Ordre Spécial n° 876/131 du 17 décembre 1872 prévoit que les bureaux établis dans les chefs-lieux de province, de même que dans les villes de Verviers, Charleroi, Courtrai, Tournai, Louvain, Malines, Huy et Dinant procéderont, à titre d'essai, à l'annulation des timbres-poste au moyen du timbre à date, sans la répétition de ce timbre sur la lettre, à moins que la première empreinte apposée sur l'estampille ne soit illisible.

Cette mesure sera généralisée par l'Ordre de Service n° 68 du 10 mars 1873 qui dit : « à la réception du présent ordre, tous les bureaux de poste effectueront l'annulation des timbres-poste au moyen du timbre à date... ».

**CRÉATION DES CACHETS A DATE
PORTANT LE NOM DU BUREAU ET LE MOT DÉPART**

Dès le début de leur emploi, les cachets à date appliqués sur la face des lettres étaient consacrés comme cachets de « Départ ». Ceux appliqués au revers par le bureau de réception étaient des cachets d'arrivée.

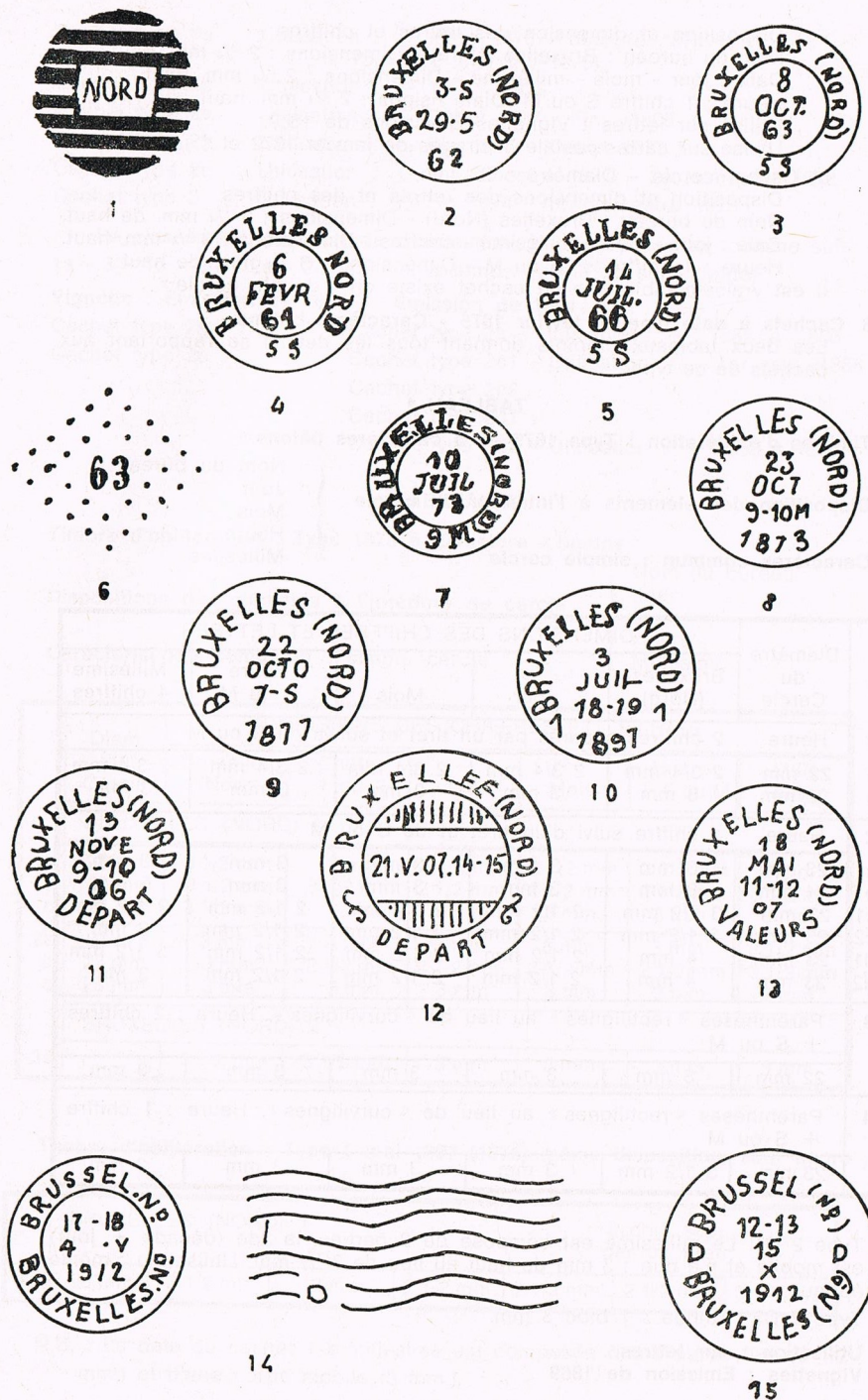
En 1890, on a voulu distinguer directement les cachets de départs des cachets d'arrivée en créant un modèle où figurait soit le mot « Départ » soit le mot « Arrivée ».

Ils servirent jusqu'en 1910, époque à laquelle on cessera de se servir de ces cachets spéciaux.

**TIMBRES D'OBLITÉRATION
CACHETS A DATE DE DÉPART - CACHETS A DATE D'ARRIVÉE
DE 1870 à 1914**

TIMBRES D'OBLITÉRATION

1. **Cachets à points n° 63 (fig. 6)**
Utilisé en principe jusqu'au 17 décembre 1872.
2. **Cachet à date type 1er janvier 1864.**
a) Double cercle - Diamètre : 20 mm. (fig. 7).



Disposition et dimension des lettres et chiffres.
 Nom du bureau : Bruxelles (Nord) - Dimensions : 2 3/4 mm. haut.
 Date : jour - mois - millésime - Dimensions : 2 3/4 mm. haut.
 Heure : 1 chiffre S ou M - Dimensions : 2 3/4 mm. haut.
 Utilisé sur lettres : Vignettes Emissions de 1869.
 Utilisé sur cartes-postales : tirages de janvier 1872 et 1 janvier 1873.

b) Cachet cercle - Diamètre : 22 mm.
 Disposition et dimensions des lettres et des chiffres.
 Nom du bureau : Bruxelles (Nord) - Dimensions : 3 1/4 mm. de haut.
 Date : jour - mois - millésime - chiffres - Dimensions : 3 1/4 mm. haut.
 Heure : 1 chiffre + S ou M - Dimensions : 3 1/4 mm. de haut.
 Il est vraisemblable que ce cachet existe en « double cercle ».

3. **Cachets à date type 29 février 1875 - Caractères bâtons.**
 Les deux tableaux ci-joints donnent tous les détails se rapportant aux cachets de ce type.

TABLEAU 1

Timbres d'oblitération : Type 1875 - « à caractères bâtons »

Disposition des éléments à l'intérieur du cercle } Nom du bureau
 Jour
 Mois
 Heure
 Millésime

Caractères commun : simple cercle

	Diamètre du Cercle	DIMENSIONS DES CHIFFRES ET LETTRES				
		Bruxelles (Nord)	Jour	Mois	Heure S ou M	Millésime 4 chiffres
1	Heure	2 chiffres séparés par un tiret et suivis de S ou M				
a	22 mm	2 3/4 mm	2 3/4 mm	2 3/4 mm	2 3/4 mm	2 3/4 mm
b	22 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
2	Heure	1 chiffre suivi d'un tiret et de S ou M				
a	23 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
b	24 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
c1	23 mm	3 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm
c2	23 mm	3 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 mm
d1	23 mm	4 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm
d2	23 mm	4 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 mm
3	Parenthèses « rectilignes » au lieu de « curvilignes ». Heure : 2 chiffres + S ou M					
	22 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
4	Parenthèses « rectilignes » au lieu de « curvilignes ». Heure : 1 chiffre + S ou M					
	23 mm	3 1/2 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm

Type 2 C1. Le millésime est composé de 2 parties, la 2de (décade + jour) est mobile et n'a que : 3 mm de haut au lieu de 3 1/2 mm. Utilisation : même époque.

Type 2 C2 : année : 1 bloc 3 mm.

Utilisation : sur lettres.
 Vignettes : Emission de 1869

Cachet type 1a Utilisation : ± mars 1873 - octobre 1874 (Trouvé 30 cts 22-7-1875)
 Cachet type 1b Utilisation : ± 1875 - 1876
 Cachet type 2a Utilisation : ± Début 1877 - Fin : 1888
 Cachet type 2b Utilisation : ± Fin 1876 - Début 1877
 Cachet type 2c Utilisation : ± 2e semestre 1877 - 2e semestre 1882
 Cachet type 3 Utilisation : ± Fin 1874 - 1er semestre 1875

Le classement, par période d'utilisation, peut se présenter comme suit :
 1a - 3 - 1b - 2b - 2c - 2a (en même temps que le 2c sans doute).

Vignette : Emission de 1883 Emission de 1884
 Cachet type 2a Cachet type 2a - Utilisation : ± 1882 à 1885
 Cachet type 2c Cachet type 2c1 - Utilisation : ± 1er sem. 1886
 Cachet type 2c2
 Cachet type 2d1
 Cachet type 2d2 - Utilisation : ± 1890 à 1893

TABLEAU 2

Timbre d'oblitération : Type 1875 à caractère « bâtons »

Dispositions des éléments à l'intérieur du cercle } Nom du bureau
 Jour
 Mois
 Heure
 Millésime

Caractéristique commune : simple cercle

	Diam. du Cercle	DIMENSIONS DES CHIFFRES ET LETTRES					
		Bruxelles (Nord)	Chiffre 1 ou 2	Jour	Mois	Heure + S ou M	Millésime
BRUXELLES (NORD) 1							
1a	23 mm	3 1/2 mm	3 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 mm
b	23 mm	3 1/2 mm	3 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm
c	23 mm	3 1/2 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
2a	23 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 1/2 mm
b	23 mm	3 mm	3 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm
c	23 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm
BRUXELLES (NORD) 2							
3a		3 1/2 mm	3 1/2 mm	3 mm	3 mm	3 mm	3 mm

Timbre d'oblitération : Type 1 mai 1897 (1875) même disposition, sauf heure

	BRUXELLES (NORD) 1						
	2 chif. sép. par un tiret						
4a	23 mm	3 1/2 mm	3 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	2 1/2 mm	3 1/2 mm

N.B. : La date du cachet 1 b/millésime est composée d'une partie fixe (3 1/2 mm.) et d'une partie mobile (3 mm.).

BRUXELLES (NORD) 1

Vignettes : Emission 1884

- Cachet type : 1a - Utilisation : ± 1891
Cachet type : 1b 3 1/2 mm - Utilisation : 1892 - 1893
Cachet type : 1c - Utilisation : 1891 - 1893
Cachet type : 2a - Utilisation : 1892 - 1894
Cachet type : 2b 3 mm - Utilisation : 1892 - 1894
Cachet type : 2c - Utilisation : 1892 - 1893

Vignettes : Emission 1893

- Cachet type 1a - Utilisation : ± 1896 - 1897
Cachet type 1b - Utilisation : 1894
Cachet type 4a - Utilisation : 1897

Vignettes : Emission 1896 (Exposition de Bruxelles)

- Cachet type 1c

BRUXELLES (NORD) 2

- Cachet type : 3a 3 1/2 mm.

4. Cachets à date et d'oblitération : BRUXELLES (NORD) DEPART.

a) Type : Timbre à date de 1890 - mai 1897 (fig. 11)

- Simple cercle - diamètre : 23 mm.
Description : nom du bureau - date - mois - heures : 2 chiffres + S ou M millésime : 2 chiffres (décade - unité).

b) Type : Timbre départ à date de mai 1897 à 1905.

- Même timbre que le précédent, sauf que l'heure est exprimée par 0 — 24.
Dimensions des lettres et chiffres : Bruxelles (Nord). Départ : 3 mm haut.
Date : jour - mois - année : 3 mm. de haut.

c) Type : Timbre à date d'oblitération : mars 1906 (fig. 12).

- Double cercle - Diamètre 29 mm.
En haut : nom de la gare.
En bas : départ, avec ornement de chaque côté.
Au centre, cartouche horizontal contenant : date - mois - en chiffres romains - millésime : 2 chiffres - heure : 0-24.
Au-dessus et au-dessous du cartouche : traits verticaux de remplissage.
Ce timbre n'a été utilisé que par certains bureaux se trouvant dans des gares de chemin de fer.

d) Type : Timbre à date avec chiffres plus petits - juillet 1907 - 1910.

- Double cercle, ayant comme ceux de 1905 le nom du bureau en haut ; en bas, le mot Départ - au centre : heure, date, millésime en petits chiffres - mois en lettres - cachet avec flammes.
Emploi de ce timbre : l'emploi du cachet Départ, cesse en 1910.
On peut toutefois encore trouver des utilisations en 1911.
Dimensions lettres et chiffres : Bruxelles (Nord) etc... 3 mm. de haut.
Date : 2 1/2 mm. de haut.

5. Cachets à date pour opérations financières.

Bruxelles (Nord) Valeurs (fig. 13).

- Réservé aux lettres contenant des valeurs, s'applique indifféremment sur

les timbres, porta comme oblitération ou sur le corps de la lettre au verso, principalement sur les correspondances étrangères où les timbres-poste ont été annulés au départ.

Description du timbre..

- Simple cercle - Diamètre : 23 mm.
Disposition : Dimensions des lettres et chiffres
Bruxelles (Nord) 3 1/2 mm
Date : jour - mois 3 mm
Heure : 0 - 24 3 mm
Millésime : 2 chiffres 3 mm

6. Cachets à date d'oblitération bilingue : Brussel (Nd) - Bruxelles (Nd)

Timbre à date et d'oblitération : avril 1910 (fig. 14)

- a) à date ; double cercle portant en haut le nom du bureau en flamand, au bas le nom du bureau en français ; au centre, sur 3 lignes, l'heure, la date et le mois en chiffres romains ; puis le millésime et de chaque côté : Nd après le nom du bureau.
b) d'oblitération : drapeau annonçant qu'il y a exposition à Bruxelles, avis en deux langues.

Timbre à date et d'oblitération : décembre 1910

- a) à date identique à celui d'avril 1910.
b) d'oblitération sept flammes avec le chiffre 1 et une lettre plus bas qui varie : C - D - G - I - L - R - T - V (fig. 14).

Timbre à date et d'oblitération 1912 (fig. 15)

- a) à date : type avril 1910 - diamètre : 28 mm.
b) d'oblitération : à cinq flammes sur 75 mm.

Timbre à date et d'oblitération avril 1913

- a) à date est du type d'avril 1910.
b) d'oblitération : cinq flammes - drapeau annonçant qu'il y a exposition à Gand..
Supprimé à la fin de l'exposition de 1913.

★

Il est bien certain que cette étude comporte des erreurs ou des omissions, mais elle peut, malgré tout, servir de base et être complétée par les chercheurs.

Jules LENAERTS.
août 1966.

1. ASSOCIATION BELGE D'ÉTUDES PHILATÉLIQUES (A.B.E.P.).

Fondé en 1951 Effectif : 220 Cotation : 25 FB

Local : La Cigogne, rue au Beurre, Bruxelles-Bourse.

Réunions : sur convocation.

C.C.P. Cotisations : à payer au trésorier.

Activités codifiées : 1.

Président :

le Jeune d'Allegeershecque, André Tél. 45.05.29
177, rue Gatti de Gamond, Bruxelles 18

Secrétaire :

Stocker, Ernest Tél. 33.24.37
12, rue Rouen Bovie, Bruxelles 3.

Trésorier :

Artan de Saint-Martin, Armand Tél. 71.14.45
10, chaussée de Stockel, Bruxelles 15.

2. CERCLE PHILATÉLIQUE DE BOITSFORT.

Fondé en Effectif Cotation :

Local :

Réunions :

C.C.P. Cotisations :

Activités codifiées : 3.

Président :

Major Haubourdin

Secrétaire :

Salman, John Tél. 73.15.35
8, avenue Emile Lebon, Bruxelles 16.

Trésorier :

3. CERCLE PHILATÉLIQUE DE MOLENBEEK.

Fondé en 1957 Effectif : 60 Cotation : 25 FB

Local : 1, rue des 4 Vents, Molenbeek-St-Jean, Bruxelles 8.

Réunions : tous les vendredis de 19 h. 30 à 22 h. 30.

C.C.P. Cotisations : néant, à payer au trésorier.

Activités codifiées :

Président :

Vanderslaghmolen, Joseph
7, rue Stepman, Bruxelles 8.

Secrétaire :

De Leener, J.
128, Avenue G. Henri, Bruxelles 15.

Trésorier :

Eeckhoudt, E.
8, rue Docteur Bendin, Bruxelles 8.

4. CERCLE PHILATÉLIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Fondé en 1942 Effectif : 85 Pas de cotation

Local : Caisse d'Épargne, 2, rue d'Argent, Bruxelles 1.

Réunions : sur convocation.

C.C.P. Cotisations : néant.

Activités codifiées : 3. 20.

Président :

Van Compernelle, Robert Tél. 02 - 70.47.61
92, avenue des Cerisiers, Bruxelles 15.

Secrétaire :

Marler, Raymond Tél. 02 - 16.84.68
85, avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

5. ASSOCIATION DE COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE
« ECHANGISTES AMATEURS BELGES » (E.A.B.).

Fondé en 1934 Effectif : 140 Cotation : 50 FB

Local : Le Gascogne, 137, Bd Adolphe Max, Bruxelles 1.

Réunions : les samedis de 14 h. 30 à 18 heures.

C.C.P. Cotisations : 31.68.47. Ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 3. 8.

Président :

Secrétaire :

Madame Paelinck, M.-L. Tél. 27.59.14
60, rue Baron de Laveleye, Bruxelles 9.

Trésorier :

Paelinck, Bernard Tél. 27.59.14
60, rue Baron de Laveleye, Bruxelles 9.

6. CERCLE PHILATÉLIQUE ECHANGISTE DU CENTRE.

Fondé en 1936 Effectif : 132 Cotation : 40 FB

Local : Taverne Pirotte, 27, rue Jules Van Praet, Bruxelles 1.

Réunions : variables, calendrier annuel établi.

C.C.P. Cotisations : 3721.34, ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées :

Président :

Vaes, Roger Tél. 13.81.80
47, Cantersteen, Bruxelles 1.

Secrétaire :

Detru, Georges
43, avenue des Alouettes, Vilvoorde-Beauval.

Trésorier :

Vaes, Roger Tél. 13.81.80
47, Cantersteen, Bruxelles 1.

★ La seule firme belge spécialisée en accessoires philatéliques

PHILAC

Rue du Midi, 48 — BRUXELLES 1

Téléphone 12.03.93

C.C.P. 691.58



Editeur des Albums PRINET et PRINET-MULTO
Albums PHILAC
Albums HIBOU

Importateur exclusif des Bandes CRISTAL - DIAMANT
Classeurs HAWID
Albums DAVO
Charnières DAVO
Charnières PHILORGA et PERPHIL
Albums THEMATIQUES A/V

Représentant et dépositaire des Catalogues et Albums YVERT
ET TELLIER — Albums LINDNER et Classeurs FIL-I-SAFE

Rien que les accessoires... mais tous les accessoires

Modifications et rectifications

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. CERCLE PHILATÉLIQUE « ETTERBEEK-IXELLES ».

Fondé en 1941

Effectif : 319

Cotisation : 40 FB

Local : 6, rue de l'Etang, Etterbeek - Bruxelles 4.

Réunions : diverses, dont les dimanches de 10 à 13 heures.

C.C.P. Cotisations : 8083.94, ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées :

Président :

Jumpertz, Frans
77, rue Colonel Van Gele, Bruxelles 4.

Tél. 34.18.83

Secrétaire :

Van Brusselen, Roger
85, rue Franklin, Bruxelles 4.

Tél. 33.65.89

Trésorier :

Leddert, Charles
17, rue Dautzenberg, Bruxelles 5.

8. CERCLE D'ÉTUDES PHILATÉLIQUES DE BRUXELLES.

Fondé en 1948

Effectif : 39

Cotisation : 100 FB

Local : « Britannic Tavern », 32, rue de Louvain, Bruxelles-Treurenberg.

Réunions : 1er et 3e lundis de chaque mois, de 20 à 22 heures.

C.C.P. Cotisations : 7048.08, ouvert au nom du Cercle à Bruxelles 15.

Activités codifiées : 5. 8. 9. 10.

Président :

Général Jean Du Four
370, Boulevard du Souverain, Bruxelles 16.

Tél. 72.42.00

Secrétaire :

Marler Raymond
85, Avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

Tél. 16.84.68

Trésorier :

Baron van Zuylen Ph.
35, Avenue des Ombrages, Bruxelles 15.

Tél. 70.02.93

9. CERCLE PHILATÉLIQUE DES TIMBRES HOUYOUX.

Fondé en 1957

Effectif : 16

Cotisation : 30 FB

Local : « Britannic Tavern », 32, rue de Louvain, Bruxelles-Treurenberg.

Réunions : 3e jeudi de chaque mois à 20 heures.

C.C.P. Cotisations : 21.51.80 ouvert au nom du trésorier.

Activités codifiées : 2. 4. 5. 8. 9. 10.

Président :

Van Loo, René
30 A, Boulevard de Dixmude, Bruxelles 1.

Tél. 17.15.86

Secrétaire - Trésorier :

Franchi, Joseph.
231, rue Rogier, Bruxelles 3.

10. CERCLE PHILATÉLIQUE D'EVERE.

Fondé en 1957 Effectif : 101 Cotisation : 40 FB

Local : « In 't Blokske », Ed. de Costerstraat, 1, Evere.
Réunions : elke vrijdag om 20 u.
C.C.P. Cotisations : 80.86.86 op naam van penningmeester.

Activités codifiées : 1. 4.

Président :

Poppe, Robert Tél. 16.37.00
Steenweg op Haacht 871, Brussel 14.

Secrétaire :

Dewaele, Jean
Louis Bertrandlaan 64, Brussel 3.

Trésorier :

Decoster, Armand Tél. 15.29.52
Ed. De Kosterstraat 1, Brussel 14.

11. CERCLE PHILATÉLIQUE IXELLOIS.

Fondé en 1949 Effectif : 120 Cotisation : 45 FB

Local : Grand Hôtel du Luxembourg, 35, rue du Luxembourg, Ixelles-Brux. 5.
Réunions : les dimanches de 10 à 12 h.
C.C.P. Cotisations : à régler au trésorier.

Activités codifiées : 2. 3. 10.

Président :

Vatlet, André Tél. 79.10.50
50, Avenue de Versailles, Bruxelles 2.

Secrétaire :

Hastir, Marcel
33, rue des Pères Blancs, Bruxelles 4.

Trésorier :

Van Vaerenberg
50, avenue Chemin de Mollenaire, Bruxelles 7.

12. CERCLE PHILATÉLIQUE PRIVÉ « MALIBRAN ».

Fondé en 1959 Effectif : 450 Cotisation : 50 FB

Local : « Le Malibran », 27, Place Fernand Cocq, Ixelles.
Réunions : tous les samedis de 14 à 18 heures.
C.C.P. Cotisations : 94.94.10 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1. 4. 18.

Président :

Gyselbrecht, Marcel Tél. 48.41.06
194, avenue A. Buyl, Bruxelles 5.

Secrétaire :

Monfils, F. Tél. 70.13.29
5, rue Eggerickx, Bruxelles 15.

Trésorier :

Semal, Robert Tél. 49.66.66
48, rue de la Croix, Bruxelles 5.

13. CERCLE PHILATÉLIQUE « PAUL de SMETH ».

Fondé en 1937 Effectif : 40 Cotisation : 30 FB

Local : Café-Brasserie « Bacchus », 665, Chaussée de Wavre, Etterbeek.
Réunions : 1er et 3e mardi de chaque mois à 20 heures.
C.C.P. Cotisations : 76.33.95 ouvert au nom du trésorier.

Activités codifiées : 2. 4. 6. 9. 10.

Président :

Salman, John Tél. 73.15.35
8, Avenue Emile Lebon, Bruxelles 16.

Secrétaire :

Delval, Hubert
75, rue de l'Enseignement, Bruxelles 1.

Trésorier :

Gonze, Eugène Tél. 33.95.28
15, Avenue Alexandre Galopin, Bruxelles 4.

14. CERCLE PHILATÉLIQUE DU PERSONNEL « SABENA ».

Fondé en 1950 Effectif : 60 Cotisation : 50 FB

Local : Air Terminus Sabena, 35, rue du Cardinal Mercier, Bruxelles.
Réunions : le dernier mardi du mois à 18 h. 45.
C.C.P. Cotisations : —.

Activités codifiées : 3. 7. 20.

Président :

Vandenbauw, Emile Tél. 16.86.21
7, rue du Tilleul, Bruxelles 14.

Secrétaire :

Trésorier :

Belsacq, Henri.

15. CERCLE PHILATÉLIQUE DE SAINT-GILLES.

Fondé en 1937 Effectif : 100 Cotisation : 25 FB

Local : Café Verschuere, 11, Parvis de Saint-Gilles, à Saint-Gilles.
Réunions : tous les jeudis à 20 heures.
C.C.P. Cotisations : 93.289 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1. 4. 10.

Président :

Couwenbergh, Marcel Tél. 58.19.94
1, Avenue du Bel Horizon, Rhode-Saint-Genèse.

Secrétaire - Trésorier :

Gudenkauf, Ludwig
45, rue de l'Escrime, Bruxelles 19.

LA PHILATÉLIE

Corneille-Soetemam



Spécialiste :

**ALLEMAGNE
SUISSE
FRANCE
LUXEMBOURG
PAYS-BAS**

**94, rue du Midi
BRUXELLES
Tél. 02 - 12.47.89**

Modifications et rectifications

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

16. LE PHILATÉLISTE SOCIALISTE.

Fondé en 1935

Effectif : 120

Cotisation : 25 FB

Local : Brasserie de la Justice, Place du Sablon, Bruxelles.

Réunions : les dimanches de 9 h. 30 à 12 h.

C.C.P. Cotisations : 76.76.71 ouvert au nom du trésorier.

Activités codifiées : 3.

Président :

Moysson, Georges
57, rue des Mélèzes, Bruxelles 5.

Tél. 47.43.39

Secrétaire :

Menten, Hubert
85, rue d'Albanie, Bruxelles 6.

Tél. 37.47.23

Trésorier :

Geerts, Charles
67, rue Karel Vande Woestyne, Bruxelles 7.

Tél. 22.16.77

17. CERCLE PHILATÉLIQUE SUISSE DE BRUXELLES.

Fondé en 1941

Effectif : 38

Cotisation : 50 FB

Local : Maison Suisse, 2, rue Philippe le Bon, Bruxelles 4.

Réunions : le 2e vendredi de chaque mois à 20 heures.

C.C.P. Cotisations : à payer au trésorier.

Activités codifiées : 3.

Président :

Krauss, Alexandre
49, Avenue de la Constitution, Ganshoren.

Tél. 26.32.57

Secrétaire :

Tchamkerten, Garo
94, Avenue Armand Huysmans, Bruxelles 5.

Tél. 49.32.21

Trésorier :

Amman, Joseph
28, rue J. Manne, Bruxelles 7.

Tél. 21.91.68

18. CERCLE PHILATÉLIQUE DES WOLUWE.

Fondé en 1950

Effectif : 300

Cotisation : 35 FB

Local : 34, Bd. Brand Whitlock, Bruxelles 4.

Réunions : tous les lundis à 19 heures.

C.C.P. Cotisations : 32.24.39 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1. 4. 7. 9. 10. 11. 18.

Président :

Van De Moortel, Maurice
105, Avenue J. F. Debecker, Bruxelles 15.

Tél. 70.23.26

Secrétaire :

Vilain, Pierre
15, avenue de Broqueville, Bruxelles 15.

Tél. 34.82.15

Trésorier :

Evrard, Charles
228, Avenue Georges Henri, Bruxelles 15.

19. CLUB PHILATÉLIQUE « PHILIPS ».

Fondé en Effectif : Cotisation :

Local :
Réunions :
C.C.P. Cotisations :

Activités codifiées : 20.

Président :

Dorchy, Paul Tél. 13.44.44
207, Avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

Secrétaire :

Madame Labie Suzanne Tél. 26.40.02
388, rue Léopold 1er, Bruxelles 9.

Trésorier :

20. CLUB ROYAL PHILATÉLIQUE BRUXELLOIS.

Fondé en 1902 Effectif : 650 Cotisation : 40 FB

Local : Café-Restaurant « Le Mayeur », 1, rue de la Tête d'Or, Bruxelles.
Réunions : tous les lundis à 18 heures 45.
C.C.P. Cotisations : 79.52.87 ouvert au nom du Cercle,
43, Avenue de Monte-Carlo, Bruxelles 19.

Activités codifiées : 2. 4. 6. 7. 10. 18.

Président :

Hoed, Jean Tél. 48.53.78
35, rue Paul Lauters, Bruxelles 5.

Secrétaire :

Malingie, Rodolphe
30, rue Egide Walschaerts, Bruxelles 6.

Trésorier :

Strauven, Raymond Tél. 44.01.36
39, Avenue Van Volxem, Bruxelles 19.

21. CLUB ROYAL PHILATÉLIQUE DES INVALIDES.

Fondé en 1929 Effectif : 286 Cotisation : Eff. 50 FB
Jun. 10 FB

Local : Brasserie de la Bourse, 79, Boulevard Anspach, Bruxelles.
Réunions : les vendredis à 19 heures 30.
C.C.P. Cotisations : ouvert aux noms de Gontchar et Verbruggen,
84, Avenue Léon Mahillon, Bruxelles 3.

Activités codifiées : 1. 4. 6. 7. 10. 18.

Président :

Colonel BEM Hre Borgniet, Jean Tél. 72.54.87
121, Avenue du Kouter, Bruxelles 16.

Secrétaire :

Ougardy, Henri
22, rue Bouvier Washer, Kraainem.

Trésorier :

Gontchar, Alexandre Tél. 33.45.53
84, Avenue Léon Mahillon, Bruxelles 3.

22. ROYALE BOURSE LIBRE AUX TIMBRES-POSTE.

Fondé en 1923 Effectif : 420 Cotisation : 25 FB

Local : « Bass Tavern », 3, rue des Cartreux, Bruxelles 1.
Réunions : 1er, 3e, 4e et 5e lundi de chaque mois à 18 heures.
C.C.P. Cotisations : 78.54.14 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1. 17.

Président :

Jones, Henri Tél. 02-72.37.70
77, Avenue E. Van Becelaere, Bruxelles 17.

Secrétaire :

Corbisier, Gaston Tél. 067-231.40
34, rue Aux Cailloux, Baulers.

Trésorier :

Van Hoof, André Tél. 02-78.27.91
15, Avenue de Lima, Bruxelles 2.

23. ROYALE PHILATÉLIQUE BRUXELLOISE.

Fondé en 1900 Effectif : 60 Cotisation : 30 FB

Local : « Le Gascogne », 137, Boulevard Adolphe Max, Bruxelles 1.
Réunions : 1er et 3e jeudis du mois à 20 heures.
C.C.P. Cotisations : 8102.15 ouvert au nom du trésorier.

Activités codifiées : 1.

Président :

Gauquier, Odon Tél. 12.01..87 (COPHACO)
23, rue A. Hennebicq, Bruxelles 5.

Secrétaire :

Ottinger, Louis Tél. 17.82.90
45, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles 1.

Trésorier :

Madame Decoster R. Tél. 17.82.90
45, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles 1.

24. SOCIÉTÉ AÉROPHILATELIQUE BELGE (S.A.B.).

Fondé en 1936 Effectif : 70 Cotisation : 100 FB

Local : « Le Gascogne », 137, boulevard Adolphe Max, Bruxelles 1.
Réunions : le 1er dimanche de chaque mois à 10 heures.
C.C.P. Cotisations : 1662.14 ouvert au nom de la S.A.B., Bruxelles 14.

Activités codifiées : 2. 5. 7. 8. 9. 10. 19.

Président :

Braunstein, Ilia Tél. 02-44.86.25
6, rue Mignot Delstanche, Bruxelles 5.

Secrétaire :

Marler Raymond Tél. 02-16.84.68
85, Avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

Trésorier :

Vandenbauw, Emile Tél. 02-16.86.21
7, rue du Tilleul, Bruxelles 14.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



- ★ SA CAISSE D'EPARGNE
- ★ SA CAISSE DE RETRAITE
- ★ SA CAISSE D'ASSURANCE SUR LA VIE

●
Siège central :

48, rue du Fossé-aux-Loups - BRUXELLES 1

Téléphone **18.44.90**

●

Nombreuses agences locales et comptoirs agricoles.

Tous bureaux de poste.

Agences et comptoirs d'escompte de la Banque Nationale.

Modifications et rectifications

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

25. SOCIÉTÉ BELGE DE L'ENTIER POSTAL.

Fondé en 1947

Effectif : 100

Cotisation : 100 FB
Etrang. 100 FB

Local : « Le Gascogne », 137, boulevard Adolphe Max, Bruxelles 1.

Réunions : Le 3e dimanche de chaque mois, à 10 heures.

C.C.P. Cotisations : 2077.48 ouvert au nom de la Société.

Activités codifiées : 2. 5. 8. 15. 16. 19.

Président :

Docteur Jacques Stibbe
6, Square Ambiorix, Bruxelles 4.

Tél. 02-33.62.95

Secrétaire :

Marler, Raymond
85, Avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

Tél. 02-16.84.68

Trésorier :

Blog, Willem
103, Avenue des Nerviens, Bruxelles 4.

Tél. 02-33.22.85

26. SOCIÉTÉ BELGE DE MARCOPHILE ET D'HISTOIRE POSTALE.

Fondé en 1930

Effectif : 25

Cotisation : 50 FB

Local :

Réunions : sur convocation.

C.C.P. Cotisations : 1823.82 ouvert au nom de la Société.

Activités codifiées : 2. 5. 8. 9. 15. 19.

Président :

Marler Raymond
85, Avenue Paul Deschanel, Bruxelles 3.

Tél. 02-16.84.68

Secrétaire - Trésorier :

Madame M.-Th. Henrot
6, Square de la Résidence, Bruxelles 4.

Tél. 02-48.35.22

27. SOCIÉTÉ PHILATELIQUE BELGE.

Fondé en 1923

Effectif : 72

Cotisation : 300 FB

Local : Maison de l'Ordre de Léopold, 50, rue du Trône, Bruxelles 5.

Réunions : tous les 4e vendredis de chaque mois à 20 heures.

C.C.P. Cotisations : 2218.10 ouvert au nom de la Société.

Activités codifiées : 5. 8. 19.

Président :

Plancquaert, Jules
41, Boulevard Général Wahis, Bruxelles 3.

Tél. 34.82.32

Secrétaire :

Stibbe, Jacques
6, Square Ambiorix, Bruxelles 4.

Tél. 33.62.95

Trésorier :

de Wasserman, Robert
90, avenue G. Lebon, Bruxelles 16.

28. SOCIÉTÉ ROYALE AMICALE PHILATELIQUE.

Fondé en 1914 **Effectif : 100** **Cotisation : 50 FB**

Local : Britannic Taverne, 32, rue de Louvain, Bruxelles 1.
Réunions : les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à 19 heures 30.
C.C.P. Cotisations : 3548.74 ouvert au nom de la Société.

Activités codifiées : 2. 5. 9. 10. 18.

Président :

Deheuvél, Charles Tél. 33.93.64
40, rue Théodore Roosevelt, Bruxelles 4.

Secrétaire :

Foucart, Jean Tél. 72.82.41
4 a, Avenue du Geai, Bruxelles 17.

Trésorier :

Carlier.

29. SOCIÉTÉ ROYALE DE TIMBROLOGIE, (S.R.T.).

Fondé en 1905 **Effectif : 400** **Cotisation : 50 FB**

Local : Hôtel Plaza, Bd Adolphe Max, Bruxelles 1.
Réunions : tous les mardis à 19 heures.
C.C.P. Cotisations : 678.40 ouvert au nom de la Société.

Activités codifiées : 1. 6. 10. 18.

Président :

Steyaert, Léon Tél. 15.36.83
6, rue Nestor de Tière, Bruxelles 3.

Secrétaire :

Geeraerts, Victor Tél. 21.51.02 ou 22.09.59
52, rue de l'Instruction, Bruxelles 7.

Trésorier :

Van Halle, Simon Tél. 43.46.75
31, rue Général Mac-Arthur, Bruxelles 18.

30. LES TRAMWAYMEN PHILATÉLISTES DU C.S.A.T.I.B.

Fondé en 1946 **Effectif : 44** **Cotisation : 25 FB**

Local : 15, Avenue de la Toison d'Or, Ixelles.
Réunions : le mardi, tous les quinze jours.
C.C.P. Cotisations : à payer au trésorier.

Activités codifiées : 2. 3. 7. 10. 20.

Président :

Sadin, Gaston Tél. 35.34.33
15, rue des Boers, Bruxelles 4.

Secrétaire :

Malingie, Rodolphe 30, rue Egide Walschaerts, Bruxelles 6.

Trésorier :

Altruy, Jean 72, rue des Ailes, Bruxelles 3.

31. UNION DES MAXIMAPHILES DE BELGIQUE (UNIMAX).

Fondé en **Effectif :** **Cotisation : FB**

Local :
Réunions :
C.C.P. Cotisations :

Activités codifiées :

Président :

Herr, André
Diegem.

Secrétaire :

Debauche, Camille Tél. 25.02.75
94, rue Van Bortonne, Bruxelles 9.

32. UNION ROYALE PHILATÉLIQUE DE BRUXELLES.

Fondé en 1912 **Effectif : 100** **Cotisation : 30 FB**

Local : « La Cigogne », 29, rue au Beurre, Bruxelles-Bourse.
Réunions : le 2e jeudi de chaque mois à 19 heures 30.
C.C.P. Cotisations : 55.50.56 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1.

Président - Secrétaire :

Remacle, Emile Tél. 44.47.24
47, rue Victor Allard, Bruxelles 18.

Trésorier :

Berckmans, Antoine
27, Vogelsangstraat, Koningslo-Vilvorde.

33. VLAAMSE BOND VAN POSTZEGELVERZAMELAARS (BRUSSEL).

Fondé en 1927 **Effectif : 85** **Cotisation : 100 FB**

Local : « Graaf van Egmont », Jules Van Praetstraat, 28, Brussel.
Réunions : al donderdagen, van 19 u. 30 tot 22 u.
C.C.P. Cotisations : 2940.17 van de Heer Voorzitter.

Activités codifiées :

Président :

Duerinckx, Jos Tel. 34.21.38
Kerselarenlaan, 23, Brussel 4.

Secrétaire :

Welvaert, Robert
Luchtlaan, 3, Dilbeek.

Trésorier :

Vermeulen, Jan
Emile Verhaerenstraat, 60, Brussel 15.

RECHERCHANT

TOUTES SÉRIES NON DENTELÉES, FEUILLETS
DE LUXE, EPREUVES EN NOIR DE BELGIQUE,
QUI PEUT ME LES PROCURER A UN PRIX ACCEPTABLE.



Robert De Gulne

5, rue Washington

BRUXELLES 5

Modifications et rectifications

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RECHERCHE TIMBRES N° 17 A 21 DE BELGIQUE :

essais, lettres avec affranchissements mixtes ou composés, oblitérations ambulants, marques postales intéressantes, blocs bandes et ensembles oblitérés, inscriptions marginales, etc.

Achète les belles pièces au plus haut prix ou échange contre classiques belges.

Réponse immédiate - **P. HOLLANTS, 9, av. Charbo, BRUXELLES 4.**

34. CLUB PHILATÉLIQUE DE SAINT-JOSSE.

Fondé en 1958

Effectif : 10

Cotisation : 75 FB

Local : Café « Au Chien Vert », Place St-Josse, Bruxelles 3.

Réunions : les 1er et 3e lundis du mois, à 20 heures.

C.C.P. Cotisations : 2144.81 ouvert au nom du Secrétaire-trésorier.

Activités codifiées : 2. 3. 11. 12.

Président :

Docteur Van Ruysevelt, J.
89, avenue Lambeau.

Tél. 33.25.98

Secrétaire :

Giltay
17, rue Amédée Lynen, Bruxelles 3.

Trésorier :

Dauphin, Emile
38, rue des Moissons, Bruxelles 3.

35. PHILATELIC-CLUB HOEILAART.

Fondé en 1945

Effectif : 30

Cotisation : 40 FB

Local : Café « Betenland », H. Caronstraat, 6, Hoeilaart.

Réunions : donderdagen om 20 u.

C.C.P. Cotisations : te betalen in hand van de penningmeester.

Activités codifiées : 4. 7.

Président :

De Donder, André
3, avenue des Acacias, Hoeilaart.

Secrétaire :

Sterckx, Jean-Raymond
25, Place Communale, Hoeilaart.

Trésorier :

Petak, Albert
32, K. Coppensstraat, Hoeilaart.

36. CERCLE PHILATÉLIQUE BAUDOUIIN I.

Fondé en 1957

Effectif : 118

Cotisation : 50 FB

Local : Chaussée de Wavre, 1050, Bruxelles 16.

Réunions : 1er lundi de chaque mois, à 20 heures.

C.C.P. Cotisations : 6855.85 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 2. 4. 6. 7. 10. 11. 12. 18.

Président :

Schoonejans, Jean
1281, Chaussée de Wavre, Bruxelles 16.

Tél. 11.90.84, Ext. 280 ou 281

Secrétaire :

Beckhaus, Paul
Avenue des Martinets, 23, Bruxelles 16.

Tél. 72.45.05

Trésorier :

De Wannemaeker, Jacques
13, rue des Deux Chaussée, Bruxelles 16.

37. « ONS STOKPAARDJE » (MACHELEN-Bt).

Fondé en **Effectif :** **Cotisation :**

Local :

Réunions :

C.C.P. Cotisations :

Activités codifiées :

Président :

De Win, Frans Tél. 51.04.96
Diegemstraat 20, Machelen (Brab.).

Secrétaire :

Selly, Pierre Tél. 51.04.96
Diegemstraat 61, Machelen (Brab.).

38. CERCLE PHILATÉLIQUE DE BERCHEM-Ste-AGATHE.

Fondé en 1958 **Effectif : 90** **Cotisation : 25 FB**
(Juniors : gratuite)

Local : « A l'Ancienne Couronne », 1156, Chaussée de Gand,
Berchem-Ste-Agathe

Réunions : tous les vendredis de 20 à 22 heures.

C.C.P. Cotisations : 5544.07 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées :

Président :

Van Vaerenberge, Maurice Tél. 25.77.53
10, Clos des Peupliers, Berchem-Ste-Agathe.

Secrétaire :

Van Damme, Willy
28, Avenue de l'Hôpital Français, Berchem-Ste-Agathe.

Trésorier :

Valkenier, Gustave Tél. 26.73.88
23, rue de la Cité Moderne, Berchem-Ste-Agathe.

39. CERCLE PHILATÉLIQUE « I.B.M. ».

Fondé en 1961 **Effectif : 70** **Cotisation : 50 FB**

Local : 67, rue Royale, Bruxelles (Société I.B.M. Belgique).

Réunions : sur convocation.

C.C.P. Cotisations : néant.

Activités codifiées : 4. 6. 7. 10. 20.

Président :

Torfs, André
67, rue du Marais, Bruxelles 1.

Secrétaire :

Hollants, Paul Tél. 33.21.06
9. Avenue Charbo, Bruxelles 3.

Trésorier :

40. CERCLE PHILATÉLIQUE DE LAEKEN.

Fondé en 1963 **Effectif : 117** **Cotisation : 35 FB**

Local : « Au Vieux Laeken », 164, rue du Heysel, Laeken-Bruxelles 2.

Réunions : tous les jeudis à 19 heures.

C.C.P. Cotisations : 3766.01 ouvert au nom du trésorier.

Activités codifiées : 2. 4. 6. 7. 11.

Président :

De Pau, Marcel
32, Avenue Stienon, Bruxelles 2.

Secrétaire :

Brasseur, Raymond Tél. 27.77.02
16, rue Albert, Bruxelles 2.

Trésorier :

Louwette, Léon
32, rue F. Delhasse, Bruxelles 6.

41. « BELGAPHILA » (CERCLE PHILATÉLIQUE MILITAIRE),
Garnison Bruxelles.

Fondé en 1963 **Effectif : 82** **Cotisation : 50 FB**

Local : Club Prince Baudouin, Place Dailly, Schaerbeek.

Réunions : tous les 1ers jeudis de chaque mois.

C.C.P. Cotisations : 9578.73 ouvert au nom du Secrétaire-trésorier.

Activités codifiées : 2. 3. 5. 20.

Président :

Général Martin, Alfred
32, Avenue des Phalènes, Bruxelles 5.

Secrétaire - Trésorier :

Bargibant, Pol Tél. 70.89.51
39, Avenue du Bois de Sapin, Bruxelles 15.

42. CERCLE PHILATÉLIQUE « BELGIQUE-CHINE ».

Fondé en 1964 **Effectif : 30** **Cotisation : 40 FB**

Local : 11, rue de Ligne, Bruxelles.

Réunions : sur convocation.

C.C.P. Cotisations : 301.90 de la Banque d'Escompte et de Travaux à Bruxelles pour compte n° 22.21.44 du Cercle Belgique-Chine.

Activités codifiées : 3.

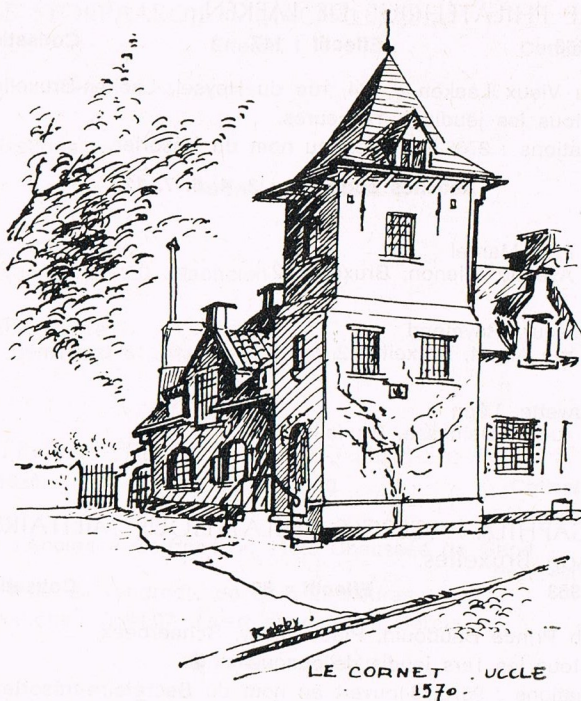
Président :

Relecom, Emile Tél. 17.35.80
11, rue de Ligne, Bruxelles 1.

Secrétaire :

Job, Jean

Trésorier :



Modifications et rectifications

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

43. ANDERLECHT PHILATELIC CLUB.
Fondé en 1962 **Effectif : 98** **Cotisation : 30 FB**

Local : « Maison Blanche », 35, Place de la Vaillance, Bruxelles 7.
 Réunions : tous les mercredis de 19 à 21 heures 30.
 C.C.P. Cotisations : 78.447, Mlle Viroux.

Activités codifiées : 2. 3. 7.

Président :
 De Meyere Pierre Tél. 21.80.25
 71, rue François Ysewijn, Bruxelles 7.

Secrétaire :
 Mad. Y. Delrue Tél. 22.31.59
 38, rue Henri Deleers, Bruxelles 7.

Trésorier :
 Mlle Viroux, Julienne Tél. 23.09.44
 18, Avenue d'Itterbeek, Bruxelles 7.

44. CERCLE PHILATÉLIQUE « L'ESPÉRANCE D'AUDERGHEN ».
Fondé en 1965 **Effectif : 150** **Cotisation : 30 FB**

Local : Café de l'Espérance, 274, Boulevard du Souverain, Auderghem.
 Réunions : les dimanches de 10 à 12 heures 30.
 C.C.P. Cotisations : 9671.24 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 2. 4.

Président :
 Jooris, Arthur Tél. 73.06.56
 6, Clos du Trèfle, Bruxelles 16.

Secrétaire :
 Fichet Simon
 26, Avenue Lebon, Bruxelles 16.

Trésorier :
 Debogne, Albert
 10, Avenue Henri De Brouckère, Bruxelles 16.

45. BOURSE DES ECHANGES ET DES COLLECTIONNEURS
(SECTION PHILATÉLIQUE).
Fondé en 1964 **Effectif : 300** **Cotisation : 50 FB**

Local : Le Central, Place de la Bourse, Bruxelles 1.
 Réunions : les samedis de 14 h. 30 à 18 heures.
 C.C.P. Cotisations : à régler au Trésorier.

Activités codifiées :

Président :
 Rocteur, Auguste Tél. 33.16.41
 87, Avenue Chazal, Bruxelles 3.

Secrétaire :
 Mme Ledure Yvonne Tél. 22.31.59
 38, rue H. Deleers, Bruxelles 7.

Trésorier :
 Lonchay, Christian Tél. 23.37.05
 90, Avenue Eugène Ysaye, Bruxelles 7.

46. CERCLE PHILATÉLIQUE DE SCHAERBEEK.

Fondé en 1965 **Effectif : 200** **Cotisation : 30 FB**

Local : Brasserie du Sénat, 94, rue du Pavillon, Schaerbeek.

Réunions : tous les mardis à 19 heures.

C.C.P. Cotisations : 9715.17 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 1. 17.

Président :

Schrynemaekers J.-M.
198, rue Tomberg, Bruxelles 15.

Secrétaire - Trésorier :

Heusghem, Jean
12, Avenue d'Auderghem, Bruxelles 4. Tél. 35.72.79

47. SOLVAY-SPORTS, SECTION PHILATÉLIQUE.

Fondé en 1938 **Effectif : 83** **Cotisation : 20 FB**

Local : 33, rue du Prince Albert, Ixelles.

Réunions : le 1er vendredi de chaque trimestre.

Activités codifiées : 3. 20.

Président :

Wery, Aug.
23, Avenue des Klauwaerts, Bruxelles 5. Tél. 48.68.43

Secrétaire :

Cornélis, Jérôme
1, Avenue de la Poule d'Eau, Wezembeek-Oppem Tél. 31.22.74

Trésorier :

Martin Roger
15, rue Steppé, Bruxelles 9. Tél. 25.12.00

48. DE POSTZEGEL - VILVOORDE.

Fondé en 1960 **Effectif : 85** **Cotisation : 30 FB**

Local : Café Kijk-Uit, 60, Lange Molenstraat, Vilvoorde.

Réunions : les lundis de 19,30 à 22 h., et 1 dimanche par mois de 10 à 12 h.

C.C.P. n° 5911.32 ouvert au nom du Cercle.

Activités codifiées : 2. 3. 7. 10.

Président :

Matthys, Victor
26, Avenue de Schaerbeek, Vilvoorde Tél. 02 - 51.08.38

Secrétaire :

Piron, P.
36, Hanssenslaan, Vilvoorde.

Trésorier :

Van Campenhout, Willy
67, Groenstraat, Vilvoorde.

CANDIDATURES

50. CERCLE PHILATÉLIQUE DU MINISTÈRE des TRAVAUX PUBLICS
FILATELISTISCHE KRING van het ministerie van Openbare
Werken.

Fondé en 1966 **Effectif : 61** **Cotisation : FB**

Local : Résidence Palace, 155, rue de la Loi, Bruxelles 4.

Réunions : le 2e lundi de chaque mois.

Activités codifiées : 2. 4. 6. 8. 20.

Président :

De Backer, Edgard
Avenue de Mai, 257, Bruxelles 15. Tél. 33.27.79

Secrétaires :

De Muynck, A., 378, Avenue de la Couronne, Bruxelles 5.
Van Heers, H., Hoedstraat, 11, Brussel 7.

51. SECTION PHILATÉLIQUE DE L'AMICALE DES OFFICES
NATIONAUX D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Fondée en 1960 **Effectif : 83** **Cotisation : FB**

Local : 71, rue Belliard, Bruxelles 4.

Réunions : le 2e mercredi du mois, à 16 heures.

Activités codifiées : 4. 6. 7. 10. 20.

Président :

Pontanus, Gaston
22, rue Ruysdael, Bruxelles 7.

Secrétaire :

Canneel, Jacques
119, rue du Krickenput, Bruxelles 18. Tél. 74.68.56

Trésorier :

Feyaerts, Jean
29, rue du 17 Avril, Bruxelles 14.

52. LES COMPAGNONS DU TIMBRE.

Fondé en 1966 **Effectif : 100** **Cotisation : 50 FB**

Local : Le Roskam, 9, rue de Flandre, Bruxelles 1.

Réunions : les mardis à 20 h. ; les samedis à 15 h.

C.C.P. n° 2369.91, ouvert au nom du secrétaire.

Activités codifiées :

Président :

Pirlot Raymond
31, avenue des Touristes, Bruxelles 15.

Secrétaire :

Ledure, Henri
38, rue Henri Deleers, Bruxelles 7. Tél. 22.31.59

Trésorier :

Delrue, Yvonne, épouse Ledure
38, rue H. Deleers, Bruxelles 7. Tél. 22.31.59

53. R.T.B. PHILATELIA - B.R.T.

Fondé en 1965 Effectif : 40 Cotisation : 50 FB

Local : R.T.B., 18, Place Eug. Flagey, Bruxelles 5.
Réunions : tous les 1er et 3e jeudis du mois, à 17 heures 30.
C.C.P. n° 200 de la Banque Lambert au nom du Cercle (371850.C)

Activités codifiées : 2, 3, 6, 7, 20

Président :

Malfait, Désiré T. 72.87.01
51, Avenue du Derby, Bruxelles 5.

Secrétaire :

Denis Constant Tél. 47.30.27
20, rue du Bourgmeister, Bruxelles 5.

Trésorier :

Mlle Iven, Rosette Tél. 43.03.50
473, rue Vanderkinderen, Bruxelles 18.

54. BRUXELLES - OUEST PHILATÉLIE.

Fondé en 1967 Effectif : 30 Cotisation : 25 FB

Local : 55, rue de Menin, Bruxelles 8.
Réunions : tous les vendredis, de 19 h. 30 à 22 heures.
Cotisations à payer au trésorier.

Activités codifiées : 3

Président :

Stoffels, Lode
51, rue de Menin, Bruxelles 8.

Secrétaire :

Dekeyzer, Francis
111, rue des Etangs Noirs, Bruxelles 8.

Trésorier :

JANSSENS, Henri
65, rue Ed. de Grimbergen, Bruxelles 8.

55. SECTION PHILATÉLIQUE DU CERCLE ROYAL DES T.T.
BRUXELLES.

Fondée en 1965 Effectif : 110 Cotisation : FB

Local : Brasserie de la Justice, Place du Sablon, Brussel 1.
Réunions : certains mardis à 17 h. 30, sur convocation.

Activités codifiées : 2. 3. 15. 20.

Président :

Sterck, Pierre
49, Avenue des Grenadiers, Bruxelles 5.

Secrétaires :

Dardenne, Gaston, 38, rue Paul Lauters, Bruxelles 5.
Grumeau, J.-M., 57, Piermanstraat, Brussel 1.

56. CERCLE PHILATÉLIQUE « ERASME ».

Fondé en 1966 Effectif : 36 Cotisation : 40 FB

Local : La Maison Blanche, 35, Place de la Vaillance, Bruxelles 7.
Réunions :

Activités codifiées :

Président :

Praet, Jacques Tél. 21.57.23
124, rue du Broeck, Bruxelles 7.

Secrétaire :

Rondeau, I.
5a, rue Docteur Lemaire, Bruxelles 7.

Trésorier :

Viroux, Julienne Tél. 23.09.44
35, Place de la Vaillance, Bruxelles 7.

57. PHILATELIA, WEMMEL.

Fondé en 1966 Effectif : 50 Cotisation : 50 FB
Jeunes : 20 FB

Local : Café du Commerce, 784, Avenue Houba de Strooper, Bruxelles 2.
Réunions : 2e dimanche et 4e lundi de chaque mois.

Président :

Menut, René Tél. 78.05.90
5, rue de Hene, Wemmel

49. « AMITIÉ », Cercle philatélique de Bruxelles 2.

Fondé en 1968 Effectif : 40 Cotisation : 25 FB

Local : 212, rue Th. de Baisieux, Bruxelles 2.
Réunions : les 2e et 4e dimanches de chaque mois.

Président :

Michiels, Joseph
Cité modèle, 8008/C - Bruxelles 2.

Modifications et rectifications

A series of horizontal dotted lines for writing corrections and modifications on page 46.

Modifications et rectifications

A series of horizontal dotted lines for writing corrections and modifications on page 47.

Modifications et rectifications

A series of horizontal dotted lines for text entry.